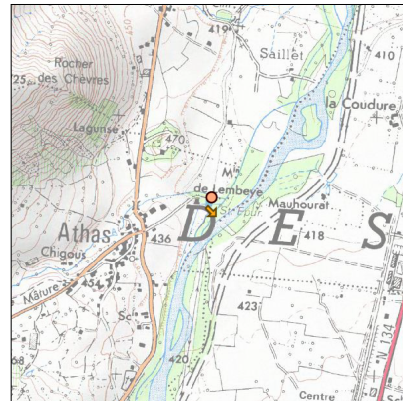
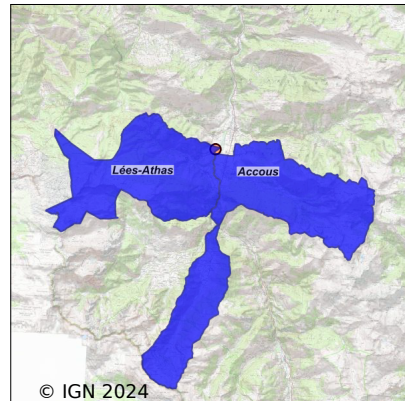


Système d'assainissement 2022

LEES ATHAS (INTERCOMMUNALE)

Réseau de type Séparatif



Station : LEES ATHAS (INTERCOMMUNALE)

Code Sandre	0564330V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE LEES ATHAS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1981
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	90 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	105 Kg/j
Débit nominal temps sec	300 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	405 057, 6 216 505 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave d'Aspe

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Accous depuis 1964

100% de Lées-Athas depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau d'assainissement dessert les communes d'Accous et de Lées-Athas, la collecte des eaux usées est du type séparatif; cependant des intrusions d'eau de pluie sont observées.

Le suivi départemental dans le cadre du dispositif connaissance du programme NAIADE a été réalisé au moyen de deux bilans de performance sur 24 heures, l'un en mars le second en août.

Pour le bilan de mars, le temps est sec depuis 3 jours, le débit collecté et traité est alors de 98 m³/j (650 EH hydrauliques), confirmant les valeurs des bilans de 2020, effectués en juin et en novembre par temps sec, avec respectivement 120 et 95 m³/j. Le bilan d'août 2022 a quant à lui été réalisé par temps de pluie (5 mm après plusieurs jours de temps sec). Le déversoir d'Accous a été ponctuellement actif et le débit traité atteint 150 m³/j. En 2021, avec 13 mm de pluie, le volume journalier était de 224 m³.

Par temps sec, l'histogramme des débits révèle un régime hydraulique correspondant à l'activité humaine; le rejet des eaux usées domestiques occasionnent des débits de pointe à 7-8 m³/h, le régime nocturne se situe entre 1 et 2 m³/h selon la saison. Pour le bilan 2022, le débit minimal nocturne est de 1 m³/h soit 24 m³/j. On peut en déduire que le débit sanitaire serait de l'ordre de 75 m³/j (500 EH). Lors des averses, le débit augmente, pouvant atteindre 25-30 m³/h. (max 10 m³/h observé lors de notre bilan d'août 2022)

Les caractéristiques de l'effluent brut sont celles des eaux usées domestiques plus ou moins concentrées, mais parfois en hiver et au printemps, on décèle la présence d'effluents blanchâtres (issues de la fabrication de fromage). La charge organique à traiter peut varier de 350 à 1000 équivalents habitants.

En 2022, la charge à traiter est 390 EH en mars et de 470 EH en août, mais une partie de l'effluent ne parvient pas à la station de dépuración. En 2020, la charge était de 610 EH l'été et de 315 l'hiver. On relève des pics de charge organique à 1400 EH (bilan du 28/04/2021). Pour le bilan de décembre 2021, on observe une obstruction partielle de la canalisation amenant des effluents collectés sur Accous occasionnant un déversement par le déversoir de stockage d'effluents non traités vers le gage d'Aspe.

Station d'épuration

La station de Lées-Athas est une station disposant d'une ligne de traitement biologique de type boues activées « classique ». Un poste de relevage alimente un tamis rotatif (remplacé en début d'année 2022) équipé d'un compacteur et d'un ensacheur. L'effluent transite alors par un bassin d'anoxie avant de rejoindre le bassin d'aération équipé de deux aérateurs. Le traitement est complété par un clarificateur.

Un dispositif de régulation de débit a été installé sur l'automatisme des pompes de relevage afin de limiter les durées de pompage par temps de pluie pour protéger la station de dépuración des surcharges hydrauliques.

Selon les bilans de 2020, 2021 et 2022 la station fonctionne avec les taux de charge suivants:

? Hydraulique : 30 à 40 % par temps sec et de 50% à 75% par temps de pluie

? Organique : 35 à 95 % selon la saison et en fonction du déversement d'effluents non domestiques dans le réseau de collecte.

Dans le bassin d'aération, depuis la crise COVID, le taux de boues est régulièrement trop élevé (plus de 5gMES/L) car l'exploitant connaît des difficultés pour l'évacuation de ses boues. Ces boues présentent en général une mauvaise aptitude à la décantation.

Dans le clarificateur, les vitesses ascensionnelles sont faibles voire très faibles, ce qui permet une décantation optimale des boues. On a tout de même assisté à un départ de boues en avril 2021, en raison d'un taux de boues en aération très élevé (plus de 8 gMES/L). La charge hydraulique est alors importante, correspondant à 75% de la capacité de l'installation, mais avec une vitesse ascensionnelle de pointe maîtrisée (0,22 m/h)

Habituellement, les rendements épuratoires sont bons: supérieurs à 90% sur les paramètres DBO₅, DCO et MES,

80% sur l'azote global par le phénomène de nitrification-dénitrification, la concentration en ammonium est souvent faible en sortie avec moins de 2 mg/l, le labattement sur le phosphore est aléatoire il peut atteindre 60% sans traitement particulier.

Les rendements sur l'azote sont moins bons pour le bilan d'août alors que le bassin d'aération est saturé en boues et la pollution à traiter relativement importante. Le labattement par nitrification est inférieur à 75% et la quantité d'ammonium dans le effluent traité frôle les 15 mgN-NH₄/L

La qualité du rejet est régulièrement bonne.

Par temps sec, le fonctionnement de la station de dépuración est satisfaisant.

Cependant, des améliorations sont à apporter afin de fiabiliser le bon fonctionnement tout au long de l'année :

Réseau de collecte : limiter les apports d'eaux claires et les intrusions d'eaux pluviales; d'après les compteurs horaires des pompes, la station serait en surcharge hydraulique assez fréquemment. Un entretien plus régulier du réseau d'assainissement d'Accous est à prévoir.

Station de dépuración : pour les 6 passages de 2020 à 2022, le taux de boues dans le bassin d'aération est trop élevé, 6 à 9 g/l relevé dans le bassin d'aération pour 3,5 préconisé. La commune procède à un chaulage depuis juillet 2020 avant épandage local, cependant les extractions sont insuffisantes.

Une sensibilisation sur la suppression de déversement de effluents issus de la fabrication de fromage est à intensifier.

Sous produits

Les boues après épaisissement dans un silo de faible capacité et un stockage en bache souple de 140 m³ (installation en 2017) sont épandues sur des parcelles agricoles, un plan validé par la Préfecture a été établi en fin d'année 2016. Les boues sont évacuées sur des parcelles des communes de Lees-Athas, Bedous et d'Accous.

En 2020, la commune s'est dotée de la possibilité de chauler les boues (injection de lait de chaux et malaxage avec les boues liquides du silo), en vue de leur hygiénisation, avant épandage selon le plan local.

- 120 m³ ont été évacués par séquences de 60 m³ en août et septembre 2020.
- 292,5 m³ de boues chaulées évacuées en 2021.
- en 2022, 196 m³ de boues chaulées avaient été évacuées jusqu'au mois d'août. En février 2023, la bache de stockage de 140 m³ est pleine. Il est probable qu'il n'y ait pas eu évacuation de boues au cours des 5 derniers mois de 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	124 m ³ /j	41 %			125 m ³ /j	
DBO ₅	23,3 Kg/j	26 %	190 mg/l	98 %	0,5 Kg/j	4,2 mg/l
DCO	58 Kg/j		470 mg/l	94 %	3,7 Kg/j	30 mg/l
MES	21,7 Kg/j		173 mg/l	97 %	0,7 Kg/j	5,4 mg/l
NGL	7,4 Kg/j		59 mg/l	85 %	1,1 Kg/j	8,5 mg/l
NTK	7,4 Kg/j		59 mg/l	85 %	1,1 Kg/j	8,4 mg/l
PT	0,8 Kg/j		6,7 mg/l	76 %	0,2 Kg/j	1,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0564330V001>